



Saint Denis en Bugey

S^t Denis

N°159

information municipale • novembre-décembre 2025

Info

MEMENTO

MAIRIE 04 74 38 28 44

29 rue du Docteur Charcot

secretariat@mairie-stdenis.fr

www.mairie-saintdenisenbugey.fr

**HORAIRES D'OUVERTURE
DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC**

- du lundi au jeudi de 14h à 17h
- le vendredi de 14h à 18h
- le 1^{er} samedi du mois de 8h30 à 11h30

ENLÈVEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

• Sacs jaunes

Lundi 3 et 17 novembre

Lundi 1^{er}, 15 et 29 décembre

• Conteneurs ménagers

Chaque vendredi matin

DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

- **Vendredi 7 et samedi 8 novembre**
- **Vendredi 5 et samedi 6 décembre**

Vendredi de 15h45 à 16h45 et
samedi de 10h30 à 11h30

DÉCHÈTERIES AMBÉRIEU ET LAGNIEU

Du lundi au samedi :

de 8h 30 à 12h et de 13h30 à 18h

BIBLIOTHÈQUE

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

- Mardi de 16h à 18h
- Vendredi de 16h à 18h
- Samedi de 10h à 11h30

POLICE MUNICIPALE EN CAS D'URGENCE Tél. 06 81 06 62 22

Droit de réponse à une pétition anonyme

Une pétition anonyme a récemment circulé dans certaines boîtes aux lettres, réclamant la fermeture nocturne de l'accès au site de la Tour par la pose d'une barrière et d'un cadenas. Cette ou ces personnes à l'origine de cette demande se disent prêtes à ouvrir chaque matin et refermer chaque soir.

Cependant, plusieurs éléments méritent d'être clarifiés afin d'informer correctement la population et de rappeler les enjeux importants liés à une telle initiative.

Des enjeux majeurs de sécurité publique

Fermer ce site reviendrait à compromettre la sécurité de tous. En effet, ce secteur est un point stratégique pour la commune :

- **Risque d'incendie** : En période de sécheresse, fréquente chaque année, l'accès rapide au site est essentiel pour les services de secours.
- **Présence d'un réseau de gaz** : Une conduite de gaz, partant d'Ambutrix, traverse cette zone pour alimenter toute la vallée de l'Albarine. Une intervention rapide est cruciale en cas de problème.
- **Eau potable** : Deux châteaux d'eau approvisionnent la commune, dont l'un a connu un dysfonctionnement récent (le soir du vendredi 10 octobre 2025, au chemin des Vignes). Les équipes du SERA ou d'astreinte doivent pouvoir intervenir sans délai.
- **Exploitation viticole** : Des vignes ont été plantées sur les coteaux. L'exploitant a parfois besoin d'y accéder de nuit, notamment en période de sécheresse, sous arrêté préfectoral, pour procéder à l'arrosage.

Un lieu de vie et de loisirs

Le site de la Tour est également un espace de promenade et de détente apprécié : promeneurs, joggeurs, vététistes y viennent souvent en soirée, après leur journée de travail. En restreindre l'accès reviendrait à priver les habitants d'un espace public, sans concertation préalable.

Qui porte la responsabilité ?

En cas d'urgence (incendie, fuite de gaz, secours à une personne ...), qui serait responsable si une barrière empêchait l'accès aux secours ?

- Le ou les auteurs de la fermeture ?
- Le détenteur de la clé ?
- Le Maire ?

La réponse paraît évidente à chacun.

Sur les autres points soulevés

Pour les autres sujets abordés dans cette pétition, nous invitons les auteurs à s'adresser aux autorités compétentes (notamment la gendarmerie).

Par ailleurs, il est utile de rappeler que les projecteurs mentionnés sont hors service... depuis plus de 20 ans.

Sur la forme et la méthode

Enfin, il est regrettable qu'aucune demande d'audience ou de rencontre n'ait été faite en mairie concernant cette pétition, qui reste anonyme.



Le Maire



Infos diverses



À l'école maternelle

Les agents techniques de la commune ont réalisé un banc autour de l'arbre dans la cour de l'école maternelle.

Voirie

«Point à temps» Quèsaco ?

Automatique ou manuel, le «point à temps» est une technique qui a pour objet la répartition des couches de roulement des chaussées en des points où celles-ci ont subi des dégradations de surface : nids de poule, arrachements, faïençages...

La réparation de chaussée au «point à temps» consiste à répandre une émulsion de bitume et de gravillons. Cette technique permet un entretien de la surface de la chaussée en lui redonnant de l'étanchéité et en limitant la formation des dégradations. Les réparations ne sont effectuées que sur les surfaces ponctuelles à traiter. Le rejet de gravillons en excédent est une conséquence inévitable de cette technique d'entretien.

Sur la commune, les rues de l'Egalité, du Stade et Allée de l'Albarine ont été traitées.

Les élections municipales
auront lieu les dimanches
15 et 22 mars 2026



Rentrée scolaire

Le lundi 1^{er} septembre 2025 a marqué la rentrée scolaire pour 12,4 millions d'élèves à travers le pays. Comme chaque année, c'est un moment important pour les enfants, les parents, les enseignants... et les collectivités locales, qui jouent un rôle central dans l'organisation de la vie scolaire. Cette année, l'école maternelle et élémentaire de notre commune accueille 206 élèves, répartis dans 8 classes, et 10 enseignants.

Cette rentrée s'est bien passée, puisque l'ouverture d'une huitième classe a permis l'allègement des effectifs par classe ; sauf pour la classe de petite section de maternelle qui a reçu 31 jeunes enfants de 3 ans dont certains ne sont pas encore propres ; ce qui ne facilite pas la tâche de l'enseignante et des ATSEM. Les 175 autres élèves ont été répartis dans des classes à 2 niveaux pour des raisons pédagogiques et d'équité entre professeurs des écoles.

La municipalité a veillé à ce que les conditions soient remplies pour une rentrée sereine : réparations, nettoyage approfondi des locaux, rénovation d'une classe maternelle, achats de matériel : ordinateurs, tableau blanc, mobilier, sièges bas,...

Le service périscolaire (accueil du matin, du soir) continue d'accueillir les enfants dans les mêmes conditions qu'en 2024, soit au maximum 45 enfants. La cantine scolaire reprend aussi ses activités et ne peut recevoir que 120 enfants chaque jour. Actuellement, garderie et cantine doivent parfois refuser des enfants car la capacité d'accueil est à son maximum réglementaire.



Octobre est marqué par deux actions

Octobre Rose, dédié à la lutte contre le cancer du sein et la **Semaine Bleue** consacrée aux personnes âgées.

Notre commune a tenu à apporter son soutien à ces deux initiatives.



La
**Semaine
Bleue**
À tout âge, ensemble !



Travaux mairie

Comme nous les avons présentés dans le précédent St Denis Info, les travaux de rénovation du bâtiment principal de la mairie, prévus de longue date au budget 2025, ont débuté. Les objectifs sont l'amélioration des économies d'énergie par des isolations poussées, des changements d' huisseries, du mode de régulation des températures ainsi que des conditions de travail du personnel.

Durée des travaux : de début octobre 2025 à fin février 2026.

3 grandes étapes

- Isolations des combles,
- Rénovation complète du rez de chaussée (sols, isolations, huisseries, chauffage, mobilier),
- Rénovation partielle du premier étage (changement des huisseries et des plafonds),

Et parallèlement, création d'un vestiaire Femmes et rénovation du vestiaire Hommes.

Il est important de noter des périodes de fermetures au public. Info plus précises à venir sur Illiwap et site web (fin janvier : retour des bureaux au rez de chaussée).

Nous vous rappelons que le secrétariat, le bureau du policier et du maire sont transférés à l'étage durant cette période.

Autre information : la salle des mariages sera inaccessible pendant tout le mois de février.

Un fléchage d'accès au secrétariat est mis en place dans la cour de la mairie pendant les travaux.

Les personnes en difficulté pourront accéder à l'étage grâce à l'ascenseur.



Participation de la mairie aux permis de conduire

La mairie avec la participation du CCAS a mis en place une aide au permis de conduire afin d'aider 5 jeunes adolescents de la commune pour cette année. La mairie a versé la somme de 300 euros par candidat à l'auto-école de leur choix contre 30 heures de bénévolat au sein de notre ville.

Ces jeunes peuvent également s'adresser à la région pour obtenir 150 euros en plus.

Cette année, début du programme, nous avons eu 2 garçons et 1 fille qui ont répondu présent et ils ont été enchantés du projet.

La mairie prévoit de reporter pour 2026 le même programme d'aide, alors jeunes de St Denis : inscrivez-vous !!!

Syndicat des Eaux de la Région d'Ambérieu (SERA)



Sectorisation des réseaux d'eau potable pour la recherche de fuite sur les communes d'Ambutrix, Bettant, St Denis-en-Bugey, Vaux-en-Bugey.

Le SIERA avait engagé depuis 2023 la mise en place de sectorisation des réseaux de distribution d'eau potable de ses 8 communes membres. Cette démarche vise à améliorer le rendement des réseaux par l'installation de débitmètres, sortes de gros compteurs d'eau directement placés sur les canalisations et équipés de puces électroniques transmettent en temps réel des données sur l'activité des flux. Ils permettent de sectoriser le réseau et d'y quantifier les fuites.

Après Ambronay, Douvres et Torcieu, les communes concernées en 2025 sont : Ambutrix, Bettant, Saint-Denis-en-Bugey et Vaux-en-Bugey.

Le montant estimé de l'opération global est de 193 000 € HT (financement prévisionnel à 50% par l'Agence de l'eau). Un dossier de subvention sera redéposé auprès du Département pour 2025-2026.

Pour la commune de Saint Denis en Bugey, quatre débitmètres seront installés sur le réseau.

Taxe Foncière 2025

À la lecture de votre avis de taxe foncière, vous avez pu lire une augmentation de 1,73% de la part communale.

Seule la base de calcul des cotisations 2025, imposée par l'état, a été augmentée !

La vie du village

Calendrier des manifestations

NOVEMBRE

- **Dimanche 9** Vente tartiflette par le sou des écoles
- **Mardi 11** Cérémonie
- **Dimanche 16** Vente de choucroute par la boule du moulin
- **Mercredi 19** Animation à la bibliothèque : création autour d'Astérix
- **Lundi 24** Assemblée générale des pompiers retraités

DÉCEMBRE

- **Samedi 6** Marché de la création par le sou des écoles *Salle polyvalente*
- **Lundi 8** Illumination par les associations du village
- **Mercredi 10** Animation à la bibliothèque : peinture thème Noël
- **Samedi 13** Gala du Danse Club de la Tour à Rambert
- **Mardi 16** Arbre de Noël du sou des écoles
- **Samedi 20** Fête de Noël du SDACFC à Château-Gaillard
- **Samedi 27** Loto du SDACFC à Saint Vulbas

JANVIER

- **Vendredi 9** Vœux du maire
- **Mercredi 14** Animation à la bibliothèque : atelier Tawashi



La magie de Noël s'installe à Saint-Denis !

Rendez-vous le lundi 8 décembre 2025, de 17h à 21h, au centre du village et sur la place de l'Église, pour assister aux illuminations du village.

Au programme : présence du Père Noël, concert et buvette, animations pour les enfants, restauration sur place, une boîte aux lettres du Père Noël pour les plus jeunes.

Un moment convivial organisé par les Associations, les Commerçants et la Municipalité, à partager en famille ou entre amis.

Entrée libre et ambiance garantie !

MEMENTO

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- **CABINET MÉDICAL** 04 74 34 66 44
Docteur MANDIER
28 rue de Docteur Charcot
- **CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE** 04 74 34 01 40
Marc PELLUET
Isabelle BIOU-CHOQUET
Julie KNIPILER
Xavier ARNAUD
Immeuble « Le République »
- **CABINET D'ORTHOPHONISTE**
Marilyne MONNERY 04 74 38 89 70
- **CABINET D'INFIRMIÈRES** 04 74 34 68 77
Laëtitia FABRIZI
Nicole JOSEPH
Claire PACCALLET
Céline LOCQUEVILLE
Immeuble « Le République »
- **PSYCHOLOGUE**
Stéphanie EYMARD 06 87 61 49 77
12 rue Victor Hugo
- **NEUROPSYCHOLOGUE**
Rémi EYMARD 06 33 88 41 71
12 rue Victor Hugo
- **PSYCHOMOTRICIENNE**
Carole LAZZARINI 06 20 55 77 49
lazzarinicarole@gmail.com
Immeuble « Le République »
- **PHARMACIE DE SAINT-DENIS-EN-BUGEY**
Julien SAVOYE 04 74 38 34 00
1 rue du Docteur Charcot

Recensement de la population 2026



>> Du 15 janvier au 14 février

5 agents nommés par la mairie de notre commune vont venir à votre domicile. Ces agents auront une carte officielle signée par le Maire. La liste des agents recenseurs sera communiquée sur le site de la commune ils vont vous délivrer un document permettant d'effectuer le recensement. Ces informations seront soit collectées sur le formulaire, soit sur Internet.

Merci de leur faire un bon accueil car ces chiffres de recensement sont essentiels à la vie de nos communes.



Lettre municipale d'information • Tél. 04 74 38 28 44

Responsable de la publication : Marie-Line Geleoc • secretariat@mairie-stdenis.fr

Conception et réalisation : Armano studio • Tél. 06 73 68 73 40